

Mise en place de la Clause d'impact jeunesse : une réelle prise en compte des jeunes dans la création des lois !

Lorsque les débats budgétaires imposent des choix et que la moyenne d'âge des Ministres et parlementaires se situe autour de 55 ans, les jeunes sont rarement les premiers pris en considération lors de la conception des lois et règlements en France. Ceci, alors qu'ils sont parmi les premiers concernés par la précarité : chômage, pauvreté, difficulté d'accès au logement, emplois précaires, parcours de santé compliqué, faibles ressources financières, etc.

Le Forum Français de la Jeunesse porte ainsi depuis février 2013 la mise en place d'une « Clause d'impact jeunesse ». Son but étant l'analyse systématique, lors de la construction des projets de lois et textes réglementaires et avant leur vote, des impacts à court et long terme que ces politiques publiques auraient sur les jeunes. Permettant la réelle prise en compte des jeunes par les responsables politiques et évitant la mise en place de politiques qui viendraient complexifier ou aggraver la vie des jeunes aujourd'hui ou demain.

Le Gouvernement s'était engagé lors du second Comité Interministériel de la Jeunesse en 2014 à instaurer cette « Clause d'impact jeunesse ». Après 3 ans de défense de cette Clause par le Forum Français de la Jeunesse, les organisations de jeunes et de jeunesse, cet engagement est aujourd'hui concrétisé. Nous nous réjouissons de la signature ce lundi 2 mai 2016 par le Premier Ministre de la circulaire introduisant cette Clause d'impact jeunesse.

Nous serons attentifs dans les prochains mois à la bonne mise en place de cette Clause d'impact jeunesse ainsi qu'à l'analyse de ses effets dont nous serons partie prenante. Par ailleurs, si son application doit être effective sur tous les projets de politiques publiques par l'ensemble des membres du Gouvernement, celle-ci doit également être réalisée par les parlementaires dans le cadre des propositions de lois.

 www.forumfrancaisjeunesse.fr /  [ForumFrancaisJeunesse](https://www.facebook.com/ForumFrancaisJeunesse) /  [FFJeunesse](https://twitter.com/FFJeunesse)

Organisations membres du Forum Français de la Jeunesse



Contact presse :

Mme Janie MORICE

06 75 33 94 44 – jmorice@forumfrancaisjeunesse.fr